

PILIER 3

ACCOMPAGNER LA TRANSFORMATION DES ÉMETTEURS

En tant que société de gestion, nous avons la responsabilité de guider les émetteurs d'actions et d'obligations vers les meilleures pratiques environnementales, sociales et de gouvernance.

Nous avons recours pour ce faire à :

- Un dialogue constructif avec les émetteurs,
- Une politique de vote rigoureuse.

En 2023, nous nous sommes notamment engagés auprès de 100 % des émetteurs visés par nos politiques charbon, ainsi que pétrole & gaz, et nous avons renforcé nos axes d'engagement sur la biodiversité. Nous avons également accordé une attention particulière au Say on Climate lors de nos votes.

8

thématiques
d'engagement

197

engagements
en 2023¹

21%

des engagements
concernent la lutte
contre le réchauffement
climatique

21%

des engagements
concernent les
énergies propres

18%

des engagements
concernent la biodiversité

15

Say on Climate votées
aux AG, dont 27 %
désapprouvées
par Ostrum AM

97%

de taux de participation
aux assemblées générales



89%
de résolutions approuvées

8%
de résolutions désapprouvées

3%
d'abstention

Pour plus d'information consulter notre rapport d'engagement :
<https://www.ostrum.com/fr/notre-documentation-rse-et-esg#vote-et-engagement>

DES CONVICTIONS PORTÉES PAR UNE POLITIQUE D'ENGAGEMENT AMBITIEUSE

Société de gestion engagée, nous sommes attentifs au comportement de chacune des entreprises dans lesquelles nous sommes investis, en actions comme en obligations. Notre objectif est d'attirer l'attention de chaque émetteur sur les risques ESG qu'il aurait négligés ou sous-estimés, et de partager nos bonnes pratiques ESG avec lui. Tout changement de pratique fait l'objet d'un suivi dans le temps, afin que l'amélioration de l'émetteur puisse être mesurée, et son évaluation corrigée en conséquence.

Un dialogue constant avec les émetteurs d'obligations

Ostrum AM entretient un dialogue permanent avec les émetteurs d'obligations sur l'ensemble des sujets sociaux, environnementaux et de gouvernance afin de mieux gérer les risques et les impacts liés à l'ESG et de renforcer la qualité et la transparence des informations publiées. L'objectif est d'améliorer les pratiques. Pour cela, nous

nous entretenons régulièrement avec les émetteurs d'obligations, soit en amont de l'investissement (en phase de « due diligence »), soit lorsque le titre est déjà détenu en portefeuille. Si ce dialogue a vocation à anticiper les risques ESG, il peut aussi venir en réaction à des problèmes affectant l'émetteur, comme une controverse.

L'engagement actionnarial pour améliorer les pratiques

Actionnaire actif et impliqué, nous sommes en contact très régulier avec les entreprises dans lesquelles nous investissons. Ce dialogue est fondé sur une approche solide de l'investissement responsable, qui consiste à analyser les pratiques des sociétés, déterminer leurs principaux enjeux sectoriels et identifier des points d'amélioration possibles. Ce processus inclut en particulier une évaluation des pratiques ESG des émetteurs en amont des assemblées générales où seront exercés les droits de vote.

CONVICTION

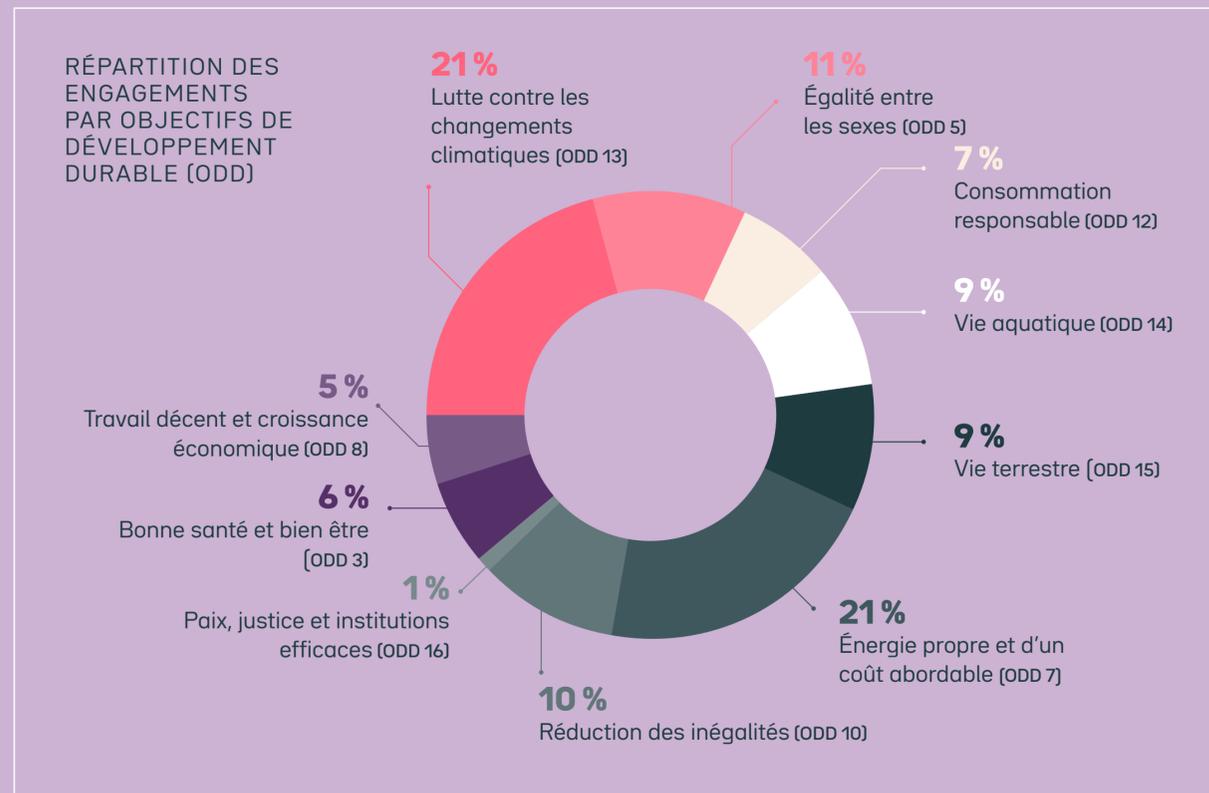
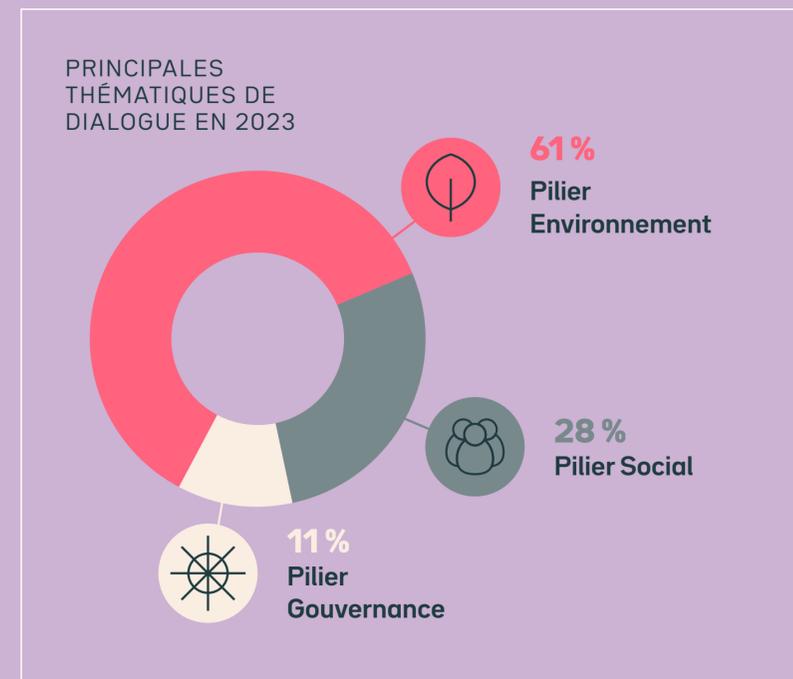
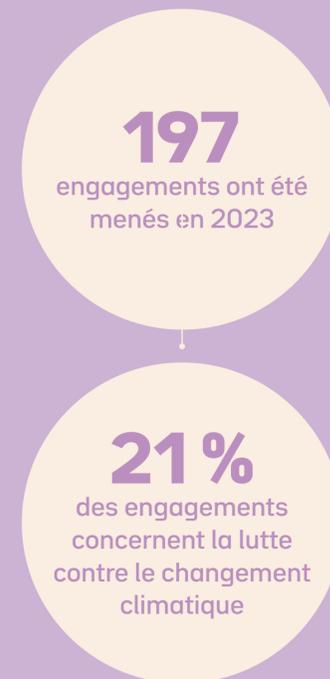
« Dialoguer avec les États nous permet de les sensibiliser aux principaux enjeux de durabilité, tels que le climat, ainsi que de les encourager à faire preuve de davantage de transparence. »

Léonie Segala,
Analyste ISR



OBJECTIF 2024

- Renforcer nos dialogues avec les États
- Accélérer les engagements sur la transition énergétique et sur la biodiversité



Source : Ostrum AM, 31/12/2023

UNE POLITIQUE DE VOTE RIGOUREUSE ET EXIGEANTE

Déterminé à agir en actionnaire responsable, Ostrum AM exerce son pouvoir de vote aux assemblées d'actionnaires avec rigueur et exigence. Le champ d'application de notre politique de vote couvre les questions sociales, environnementales et de gouvernance. Dans un souci de transparence, nous rendons publics tous les votes aux assemblées générales auxquelles nous avons participé.

Des droits de vote pleinement exercés

Ostrum AM a exercé les droits de vote attachés aux valeurs détenues dans les OPC et mandats dont elle assure la gestion et pour lesquels elle détenait les droits de vote.

Lorsque nous nous opposons aux résolutions, nous l'indiquons systématiquement aux sociétés et nous partageons avec elles les raisons de notre opposition.

- Assemblées générales : **1177**
- Résolutions votées : **18 037**
- Résolutions approuvées : **89%**
- Résolutions désapprouvées : **8%**
- Abstention : **3%**

Dans sa politique de vote, Ostrum AM met particulièrement l'accent sur :

- la robustesse des instances de gouvernance au sein des sociétés en portefeuille ;
- la transparence de l'information ;
- le niveau d'exigence des objectifs définis pour la direction ;
- la prise en compte des enjeux extra-financiers ;
- le caractère raisonnable des montants de rémunération des dirigeants.

Ostrum AM a aussi intégré les engagements de ses politiques sectorielles dans ses décisions de vote, notamment en ce qui concerne les stratégies climat des sociétés des secteurs du pétrole et gaz et du charbon.

ZOOM SUR

RÉSOLUTIONS CLIMAT

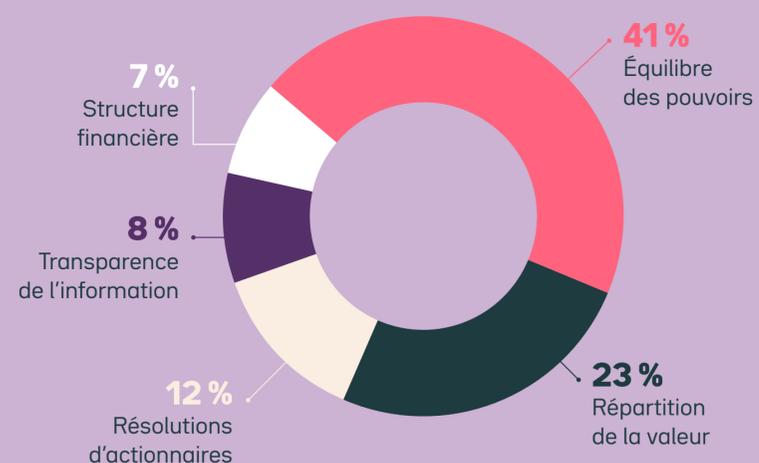
(SAY ON CLIMATE ET RÉOLUTIONS D'ACTIONNAIRES)

Les résolutions climat ont fait l'objet d'une analyse de cohérence détaillée, notamment sur les éléments suivants :

- la présence d'objectifs de court, moyen et long terme, sur des périmètres pertinents ;
- une stratégie claire en vue d'atteindre ces objectifs avec, si possible, un plan d'action quantifié [CapEx] ;
- une transparence de l'information nécessaire pour comprendre les enjeux et les avancées de l'entreprise ;
- une gouvernance conçue en vue d'atteindre ces objectifs climatiques : compétence du conseil d'administration, dialogue avec les parties prenantes de l'entreprise, responsabilisation et intéressement des dirigeants.



LES PRINCIPAUX MOTIFS DE CONTESTATION LORS DES VOTES



Source : Ostrum AM, 21/12/2023

CONVICTION

« L'engagement d'une société de gestion commence par la mise en œuvre d'une politique de vote responsable. Il est primordial de faire valoir nos droits en tant qu'actionnaire pour soutenir nos convictions que ce soit dans le domaine de la gouvernance ou du climat. »

Frédéric Leguay,
Responsable
de la gestion actions



NOS HUIT THÈMES D'ENGAGEMENT

Les huit thèmes d'engagement communs à l'ensemble des gestions répondent aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

Chacune de ces thématiques est en lien avec les Objectifs de développement durable (ODD) fixés par l'ONU en 2015 pour mieux respecter les populations et la planète. À partir de ce socle, chaque gestion, actions ou obligations, décide d'initiatives spécifiques, dans le respect de notre politique de vote.



ENVIRONNEMENT

1 Participer à l'atténuation du réchauffement climatique et s'adapter au changement climatique (ODD 7 & 13)

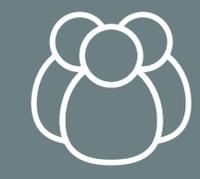
Le changement climatique est l'un des défis les plus critiques auxquels nos sociétés seront confrontées dans les décennies à venir.

- Réduire les émissions de CO₂ et atteindre la neutralité carbone d'ici 2050
- Gérer les risques physiques et de transition

2 Limiter l'impact sur l'écosystème environnemental (ODD 12, 14 & 15)

Préserver la biodiversité devient une préoccupation grandissante pour la société civile, les régulateurs et les entreprises.

- Gérer les ressources
- Préserver la santé et la biodiversité



DROITS HUMAINS

3 Veiller à la santé des employés et à la qualité des relations avec les salariés (ODD 3 & 8)

Le maintien de bonnes relations avec les employés est essentiel pour assurer la continuité des opérations et la productivité.

- Maintenir de bonnes relations avec les salariés
- Veiller à la santé et à la sécurité du personnel et des prestataires

4 Renforcer les relations avec les parties prenantes (ODD 8 & 10)

Conserver de bonnes relations avec les différentes parties prenantes (fournisseurs, employés dans les chaînes d'approvisionnement, communautés locales) est nécessaire pour assurer la continuité des opérations.

- Garantir les droits humains dans les chaînes d'approvisionnement
- Maintenir de bonnes relations avec les communautés locales

5 Garantir la sécurité des consommateurs et protéger leurs données (ODD 3)

Une mauvaise gestion de la sécurité, de la santé et des données des consommateurs peut avoir des impacts durables sur l'image de marque d'une entreprise et sur sa trajectoire financière.

- Assurer la sécurité et la santé des consommateurs
- Gérer le risque de cybersécurité et la confidentialité des données



GOVERNANCE

6 Assurer l'éthique des affaires (ODD 16)

Les entreprises sont confrontées à des risques éthiques et commerciaux élevés, et à des coûts potentiels lorsqu'elles ne parviennent pas à lutter efficacement contre certaines mauvaises pratiques comme la corruption.

- Mettre en place une politique anti-corruption
- Garantir une politique fiscale transparente

7 Équilibrer les pouvoirs et les rémunérations (ODD 5 & 10)

L'équilibre des pouvoirs au sein d'une entreprise ainsi que la politique de rémunération sont des indicateurs déterminants de la qualité de la gouvernance.

- Équilibrer les pouvoirs
- Harmoniser la politique de rémunération et la rendre transparente

8 Améliorer la transparence des données

Les informations financières et extra-financières publiées par les entreprises sont généralement jugées insuffisamment comparables, manquant de fiabilité, de pertinence et de transparence.

- Garantir la transparence des données financières et extra-financières

CLIMAT ET BIODIVERSITÉ AU CŒUR DE NOTRE RELATION AVEC LES ÉMETTEURS

Au-delà de l'intégration des critères ESG, Ostrum AM développe une approche spécifique pour le climat et la biodiversité. En 2023, Ostrum AM a renforcé son engagement en faveur du climat et de la transition énergétique à travers son dialogue avec les entreprises et le renforcement des seuils de ses politiques sectorielles et d'exclusion. Ostrum a également commencé à construire avec les États un dialogue sur ces thématiques. Nous poursuivons notre stratégie de financement d'une économie à faible émission carbone et le développement de notre approche biodiversité.

Notre politique charbon renforcée

Ostrum AM a renforcé sa politique charbon par des exclusions et la définition de nouveaux seuils plus stricts (cf pilier 2, page 22). Nous visons un désengagement de tous les émetteurs du secteur charbon avant 2030 pour l'OCDE et 2040 pour le reste du monde. Cette politique est donc un axe fort de l'engagement et du dialogue qu'Ostrum AM mènent avec les entreprises.

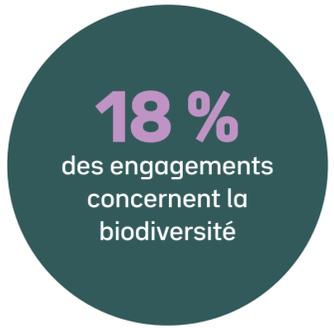
Notre politique pétrole & gaz mise en oeuvre

En 2023, Ostrum AM a mis en oeuvre sa politique pétrole & gaz publiée en 2022. Dans ce cadre, Ostrum a engagé ou poursuivi le dialogue avec les entreprises tout le long de l'année pour atteindre son objectif de sortie des activités d'exploration et de production pétrolières et gazières non conventionnelles¹ et/ou controversées d'ici 2030.

Cette politique vise à renforcer les engagements d'Ostrum AM en matière de protection de l'environnement et à établir des critères stricts pour les activités qui sont encore en cours. La mise en oeuvre de cette politique montre notre détermination et notre engagement à être à la pointe de la transition bas carbone.

OBJECTIFS 2024

- Renforcer notre stratégie biodiversité
- Accélérer nos engagements sur le climat et la biodiversité



L'enjeu de la biodiversité

L'approche d'Ostrum AM vis-à-vis de la biodiversité vise à mettre en place les mesures nécessaires pour respecter, à horizon 2030, les trois principaux objectifs qui figurent dans la Convention sur la diversité biologique du 5 juin 1992 :

- conservation de la diversité biologique,
- utilisation durable de ses éléments,
- partage juste et équitable des avantages découlant de l'exploitation des ressources génétiques.

Nous procédons, lors de l'évaluation des émetteurs, par les analystes et sur la base de l'empreinte biodiversité à une analyse de notre contribution à la réduction des principales pressions et impacts sur la biodiversité définis par la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES).

À l'horizon 2030, nous nous engageons donc à :

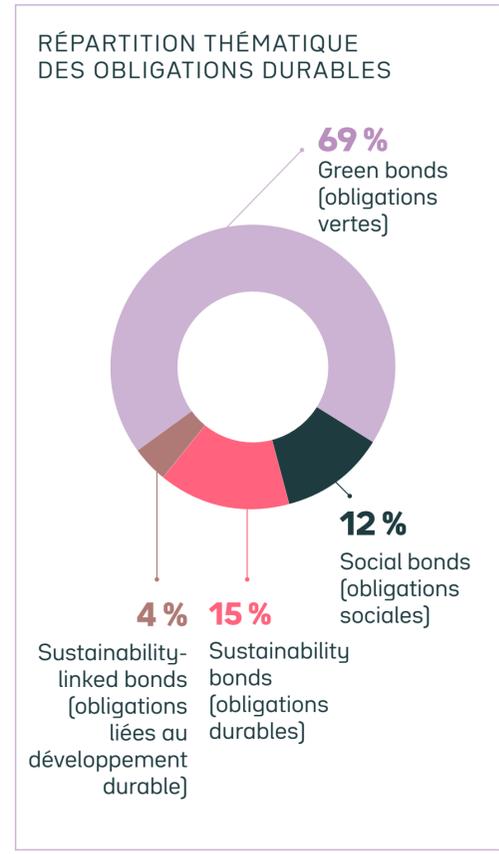
- Renforcer notre expertise relative à l'identification et la surveillance des éléments constitutifs de la biodiversité importants pour sa conservation et son utilisation durable, telles que requises par la Convention, lors de notre évaluation des émetteurs ;
- Mesurer et suivre notre empreinte biodiversité ;
- Renforcer notre investissement dans des obligations durables liées aux enjeux de la biodiversité en fonction du marché ;
- Poursuivre notre exclusion des émetteurs les plus néfastes aux écosystèmes ;
- Renforcer notre engagement avec les émetteurs sur les secteurs les plus dépendants et les plus impactants.

Accélérer le financement d'un monde plus durable

En 2023, Ostrum AM a significativement renforcé son exposition et son expertise dans les obligations durables

- obligations vertes
- obligations sociales
- obligations durables
- obligations liées au développement durable

Les encours sur ces instruments atteignent 35 milliards d'euros à fin 2023, en augmentation de 40 % par rapport à 2022.



Source : Ostrum AM, 31/12/2023

CONVICTION

« La lutte contre le réchauffement climatique, la transition énergétique et l'émergence de projets à fort impact social et sociétal ne se feront pas sans financement. C'est pourquoi Ostrum AM renforce sa stratégie en matière d'obligations durables. »

Sanda Molotcov,
Responsable Recherche Crédit



1. En accord avec les recommandations des institutions de référence basées sur des études scientifiques.